



**ÉCOLE DE DROIT**

Université Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024-2025**

# **Master DROIT DES AFFAIRES**

Parcours 1 : Droit du financement et du patrimoine des entreprises

Parcours 2 : Gestion juridique et fiscale de l'entreprise GEFIRE

Parcours 3 : Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers

Conseil de Gestion : le 30 août 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : le 10 septembre 2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Yannick BLANDIN ; Didier VALETTE ; Anthony MAYMONT

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Droit du financement et du patrimoine des entreprises	Yannick BLANDIN	yannick.blandin@uca.fr
Gestion juridique et fiscale de l'entreprise	Didier VALETTE	didier.valette@uca.fr
Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers	Anthony MAYMONT	anthony.maymont@uca.fr

Contact en scolarité : scola.doit@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	<p>Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement.</p> <p>Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées.</p> <p>Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.</p>
<b>Assiduité aux TD</b>	<p>Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement.</p> <p>Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées.</p> <p>Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.</p>
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	<p>Le délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé est impérativement inférieur à 1h.</p> <p>Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.</p> <p>-30 minutes pour les épreuves de 1 heure et 2 heures</p> <p>-1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus</p>
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	<p>En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en contrôle continu annoncée préalablement l'étudiant sera considéré comme défaillant.</p> <p>En cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu annoncée préalablement ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant, une épreuve de substitution sera programmée. En cas d'absence à l'épreuve de substitution l'étudiant sera déclaré défaillant.</p>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M2 DFPE	2 mois	avant le 30 septembre N+1
M2 GEFIRE	2 mois	avant le 30 septembre N+1
M2 CMRJF	3 mois	avant le 30 septembre N+1

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Yannick BLANDIN, Didier VALETTE, Anthony MAYMONT

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Droit du financement et du patrimoine des entreprises				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 - UE2 - UE3 - UE4	30	X	
B	UE1 - UE2 - UE3 - UE4	30	X	

Master 2 - Parcours Droit du financement et du patrimoine des entreprises				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 - UE2 - UE3 - UE4	30	X	
B	UE1 - UE2 - UE3	30	X	

Master 1 - Parcours Gestion juridique et fiscale de l'entreprise				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 - UE2 - UE3	30	X	
B	UE1 - UE2 - UE3	30	X	

Master 2 - Parcours Gestion juridique et fiscale de l'entreprise				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 - UE2 - UE3 - UE4	30	X	
B	UE1 - UE2 - UE3 - UE4	30	X	

### Master 1 - Parcours Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 - UE2 - UE3	30	X	
B	UE1 - UE2 - UE3	30	X	

Master 2 - Parcours Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 - UE2 - UE3	30	X	
B	UE1 - UE2 - UE3 - UE4 - UE5	30	X	

## MASTER 1 - Parcours Droit du financement et du patrimoine des entreprises

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : Fondamentaux du droit des affaires 1</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Instruments de paiement et de crédit		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit approfondi des sociétés et des groupements 1		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 3 : Instruments de paiement et de crédit - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M	1	M		
		EC 4 : Initiation à la recherche														
		<b>UE 2 : Fiscalité et comptabilité</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Fiscalité des personnes et de l'entreprise		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Comptabilité de l'entreprise		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 3 : Exercices de comptabilité et de fiscalité des affaires		30	EvC		2	E et/ou O			1	M	1	M		
		<b>UE 3 : Environnement international des relations d'affaires</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Droit international privé		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit du commerce international		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
<b>UE 4 : Environnement civil des relations d'affaires 1</b>	<b>6</b>															
EC 1 : Droit des régimes matrimoniaux		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H			
EC 2 : Procédures d'exécution en matière civile et commerciale		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H			
			<b>30</b>													
2	B	<b>UE 1 : Fondamentaux du droit des affaires 2</b>	<b>12</b>													
		EC 1 : Droit de la concurrence		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit des entreprises en difficulté		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 3 : Droit de la concurrence - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M	1	M		
		EC 4 : Droit des entreprises en difficulté - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M	1	M		
		<b>UE 2 : Environnement contentieux des relations d'affaires</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Modes alternatifs de règlement des différends		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit pénal des affaires		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
<b>UE 3 : Environnement civil des relations d'affaires 2</b>	<b>9</b>															
EC 1 : Droit approfondi des biens et techniques d'organisation du patrimoine		30	EvC		2	E et/ou O			1	M	1	M				

	EC 2 : Droit des successions		30	EvT		1	E	1H			1	E	1H
	EC 3 : Droit des libéralités		30	EvT		1	E	1H			1	E	1H
	<b>UE 4 : Anglais 1</b>	<b>3</b>											
	EC 1 : Business law et anglais des affaires		30	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1	E et/ou O	
		<b>30</b>											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### **Durée des oraux**

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

## MASTER 2 - Parcours Droit du financement et du patrimoine des entreprises

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	<b>UE 1 : Financement des entreprises 1</b>	<b>12</b>													
		EC 1 : Droit approfondi des sûretés et des garanties de paiement 1		60	EvC		2	E et/ou O		1	M					
		EC 2 : Droit du financement et de l'investissement		30	EvC		2	E et/ou O		1	M					
		EC 3 : Institutions bancaires et financières		30	EvC		2	E et/ou O		1	M					
		<b>UE 2 : Patrimoine des entreprises 1</b>	<b>12</b>													
		EC 1 : Droit approfondi des sociétés et des groupements 2														
		EC 2 : Droit des opérations sur les fonds		120	EvT		1	A*	24H							
		EC 3 : Droit des baux commerciaux et professionnels														
		EC 4 : Droit et pratique des contrats de distribution														
		<b>UE 3 : Anglais 2</b>	<b>3</b>													
EC 1 : Business Law et anglais des affaires		30	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O							
<b>UE 4 : Atelier écriture</b>	<b>3</b>															
EC 1 : Ateliers de professionnalisation		30	EvC		2	E et/ou O		1	M							
			<b>30</b>													
4	B	<b>UE 1 : Financement des entreprises 2</b>	<b>12</b>													
		EC 1 : Droit approfondi des sûretés et des garanties de paiement 2		60	EvC		2	E et/ou O		1	M					
		EC 2 : Droit approfondi des entreprises en difficulté		30	EvC		2	E et/ou O		1	M					
		EC 3 : Personnes, famille et pratiques bancaires		30	EvC		2	E et/ou O		1	M					
		<b>UE 2 : Patrimoine des entreprises 2</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Droit de la gestion patrimoniale		30	EvC		2	E et/ou O		1	M					
		EC 2 : Culture et analyse financière		30	EvC		2	E et/ou O		1	M					
		EC 3 : Fiscalité bancaire, financière et patrimoniale		30	EvC		2	E et/ou O		1	M					
		<b>UE 3 : Recherche et pratique professionnelle</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		80	EvT		1	M et/ou S								
EC 2 : Organisation d'un colloque ou participation à un concours		10	EvT		1	A										
EC 3 : Méthodologie du rapport et du mémoire																
			<b>30</b>													

Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

A\* S3-UE2 : Epreuve libre de 24h portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières de l'UE 2 semestre 3.

S4-UE3-EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit et/ou oral et/ou mémoire et/ou participation

**Durée des oraux**

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser



## MASTER 1 - Parcours Gestion juridique et fiscale de l'entreprise - GEFIRE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance					
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	<b>UE 1 : Organisation de l'entreprise 1</b>	<b>12</b>														
		EC 1 : Droit approfondi des sociétés et des groupements 1		40	EvT		1	E	3H				1	E	1H		
		EC 2 : Droit approfondi des sociétés et des groupements - TD		40	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M		
		Matière au choix (1 parmi 2)															
		EC 3 : Droit des régimes matrimoniaux		40	EvT		1	E	1H				1	E	1H		
		EC 4 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'UE		40	EvT		1	E	1H				1	E	1H		
		EC 5 : Initiation à la recherche															
				<b>UE 2 : Fiscalité, finances et comptabilité de l'entreprise 1</b>	<b>12</b>												
		EC 1 : Fiscalité des personnes et de l'entreprise		40	EvT		1	E	3H				1	E	1H		
		EC 2 : Comptabilité de l'entreprise		40	EvT		1	E	3H				1	E	1H		
		EC 3 : Exercices de comptabilité et de fiscalité des affaires		40	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M		
				<b>UE 3 : Vie de l'entreprise 1</b>	<b>6</b>												
		EC 1 : Instruments de paiement et de crédit		15	EvT		1	E	1H				1	E	1H		
		EC 2 : Droit international privé		15	EvT		1	E	1H				1	E	1H		
		EC 3 : Droit du commerce international		15	EvT		1	E	1H				1	E	1H		
EC 4 : Procédures d'exécution en matière civile et commerciale		15	EvT		1	E	1H				1	E	1H				
			<b>30</b>														
2	B	<b>UE 1 : Organisation de l'entreprise 2</b>	<b>15</b>														
		EC 1 : Droit des entreprises en difficulté		40	EvT		1	E	3H				1	E	1H		
		EC 2 : Droit des entreprises en difficulté - TD		40	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M		
		EC 3 : Aspects sociaux des restructurations		40	EvT		1	E	1H				1	E	1H		
		EC 4 : Droit pénal des affaires		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H		
				<b>UE 2 : Vie de l'entreprise 2</b>	<b>12</b>												
		EC 1 : Droit de la concurrence		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H		
		EC 2 : Droit de la concurrence - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M		
		EC 3 : Modes alternatifs de règlement des différends		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H		

	EC 4 : Droit de la propriété industrielle		30	EvT		1	E	1H			1	E	1H
	<b>UE 3 : Anglais 1</b>	<b>3</b>											
	EC 1 : Business law et anglais des affaires		30	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O		1	E et/ou O
		<b>30</b>											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**Durée des oraux**

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

## MASTER 2 - Parcours Gestion juridique et fiscale de l'entreprise -GEFIRE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	<b>UE 1 : Organisation et vie de l'entreprise 1</b>	<b>12</b>													
		EC 1 : Droit approfondi des sociétés et des groupements 2														
		EC 2 : Droit des opérations sur les fonds		120	EvT		1	A*	24H							
		EC 3 : Droit des baux commerciaux et professionnels														
		EC 4 : Droit et pratique des contrats de distribution														
		EC 5 : Droit et pratique des contrats de la propriété industrielle														
		<b>UE 2 : Fiscalité, finances et comptabilité de l'entreprise 2</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Comptabilité commerciale approfondie														
		EC 2 : Droit fiscal approfondi de l'entreprise I (IS)		90	EvT		1	E*	6H							
		EC 3 : Droit fiscal approfondi de l'entreprise II (TVA)														
EC 4 : Droit fiscal approfondi de l'entreprise III (Fiscalité spéciale)																
<b>UE 3 : Compléments de formation 2</b>	<b>6</b>															
EC 1 : Déontologie des acteurs du droit des affaires		30	EvC		2	E et/ou O			1	M						
EC 2 : Ateliers de professionnalisation		30	EvC		2	E et/ou O			1	M						
<b>UE 4 : Anglais 2</b>	<b>3</b>															
EC 1 : Business Law et anglais des affaires		30	EvC		2	E et/ou O			1	E et/ou O						
			<b>30</b>													
4	B	<b>UE 1 : Organisation et vie de l'entreprise 2</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : La place du salarié dans l'entreprise		20	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		EC 2 : Protection sociale et prévoyance des dirigeants sociaux		20	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		EC 3 : Optimisation juridique et fiscale de l'entreprise		20	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		<b>UE 2 : Fiscalité, finances et comptabilité de l'entreprise 3</b>	<b>12</b>													
		EC 1 : Comptabilité consolidée		20	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		EC 2 : Analyse financière de l'entreprise		30	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		EC 3 : Droit fiscal approfondi de l'entreprise I		20	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		EC 4 : Droit fiscal approfondi de l'entreprise II		20	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		EC 5 : Contrôle et contentieux fiscal		30	EvC		2	E et/ou O			1	M				
<b>UE 3 : Compléments de formation 3</b>	<b>3</b>															
EC 1 : Ateliers de professionnalisation		15	EvC		2	E et/ou O			1	M						
EC 2 : Vie universitaire : colloque, clinique juridique...		15	EvT		1	A										
<b>UE 4 : Stage</b>	<b>9</b>															

Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

	EC 1 : Méthodologie de la recherche documentaire, accompagnement rédactionnel des travaux d'analyse et préparation aux présentations de rapports d'activité et de mémoire	10	EvC	2	E et/ou O	1	M	
	EC 2 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)	80	EvT	1	M et/ou S			
		<b>30</b>						

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

A\* S3-UE1 : Epreuve libre de 24h portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières de l'UE1 semestre 3.

E\* : Epreuve portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières de l'UE2 semestre 3

S4 UE 3 EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit et/ou oral et/ou mémoire et/ou participation

#### Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

## MASTER 1 - Parcours Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : Droit des affaires et conformité 1</b>	<b>15</b>													
		EC 1 : Droit approfondi des sociétés et des groupements		40	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit approfondi des sociétés et des groupements - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 3 : Conformité et risques		40	EvT		1	E	2H				1	E	1H	
		EC 4 : Instruments de paiement et de crédit		40	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		<b>UE 2 : Fiscalité et comptabilité</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Fiscalité des personnes et de l'entreprise		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Comptabilité de l'entreprise		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 3 : Exercices de comptabilité et de fiscalité des affaires		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		<b>UE 3 : Droit international et éthique des affaires</b>	<b>6</b>													
EC 1 : Droit international privé		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H			
EC 2 : Déontologie professionnelle et éthique		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M			
		<b>30</b>														
2	B	<b>UE 1 : Droit des affaires et conformité 2</b>	<b>15</b>													
		EC 1 : Droit de la concurrence		40	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit de la concurrence - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 3 : Droit de la propriété industrielle		40	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 4 : Economie bancaire et de l'assurance		40	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 5 : Initiation à la recherche														
		<b>UE 2 : Entreprises et procédures</b>	<b>12</b>													
		EC 1 : Droit des entreprises en difficulté		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit des entreprises en difficulté - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 3 : Droit pénal des affaires		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
EC 4 : Modes alternatifs de règlement des différends		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H			
<b>UE 3 : Anglais</b>	<b>3</b>															
EC 1 : Business law et anglais des affaires		30	EvC		2	E et/ou O			1	E et/ou O		1	E et/ou O			
		<b>30</b>														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**Durée des oraux**

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

## MASTER 2 - Parcours Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	<b>UE 1 : Fondamentaux juridiques et réglementaires</b>	<b>12</b>														
		EC 1 : Droit des marchés financiers		40	EvC		2	E et/ou O			1	M					
		EC 2 : Fondements de la réglementation bancaire et de l'assurance		40	EvC		2	E et/ou O			1	M					
		EC 3 : Défaillances bancaires et financières		40	EvC		2	E et/ou O			1	M					
		<b>UE 2 : Fondamentaux économiques et financiers</b>	<b>12</b>														
		EC 1 : Principes de la gestion des risques		40	EvC		2	E et/ou O			1	M					
		EC 2 : Théories économiques des crimes financiers		40	EvC		2	E et/ou O			1	M					
		EC 3 : Techniques avancées de détection des fraudes		40	EvC		2	E et/ou O			1	M					
		<b>UE 3 : Approches transversales</b>	<b>6</b>														
		EC 1 : Responsabilité sociale de l'entreprise		30	EvC		2	E et/ou O			1	M					
EC 2 : Business and compliance		30	EvC		2	E et/ou O			1	E et/ou O							
			<b>30</b>														
4	B	<b>UE 1 : Environnement économique, juridique et financier</b>	<b>3</b>														
		EC 1 : Introduction à la conformité au contrôle interne et au risque de fraude															
		EC 2 : Le cadre législatif et réglementaire de la conformité		30	EvC		2	E et/ou O*			1	M*					
		EC 3 : Les réformes Bâle 2, Bâle 3 : contexte, contenu et conséquences															
		EC 5 : Certification AMF															
		<b>UE 2 : Conformité et contrôle interne</b>	<b>6</b>														
		EC 1 : La fonction conformité dans la banque		30	EvT		1	E	3H								
		EC 2 : Reporting en matière de conformité		30	EvT		1	E	3H								
		<b>UE 3 : Gestion des risques</b>	<b>9</b>														
		EC 1 : Expertise dans la prévention du risque de non-conformité		50	EvT		1	E	3H								
		EC 2 : Surveillance des risques de non-conformité		40	EvT		1	E	3H								
		<b>UE 4 : Méthodologie</b>	<b>3</b>														
		EC 1 : Méthodologie du mémoire universitaire		30	EvT		1	A									
<b>UE 5 : Insertion professionnelle</b>	<b>9</b>																
EC 1 : Apprentissage ou Contrat de professionnalisation ou Stage professionnel		90	EvT		1	M et/ou S											
			<b>30</b>														

Remise d'un rapport dont le sujet porte sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

\* : Epreuve portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières de l'UE 1

S4-UE4 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit et/ou oral et/ou mémoire et/ou participation

**Durée des oraux**

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser